

---

## Dix ans de *Mondes du tourisme* : éthique, droit à la mobilité et futur du tourisme après (?) la crise du Covid-19

*Tenth anniversary of Mondes du tourisme: ethics, right to mobility and future of tourism after (?) the Covid-19 crisis*

Mathis Stock

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/tourisme/2643>

DOI : 10.4000/tourisme.2643

ISSN : 2492-7503

### Éditeur

Association Mondes du tourisme

Ce document vous est offert par Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne



### Référence électronique

Mathis Stock, « Dix ans de *Mondes du tourisme* : éthique, droit à la mobilité et futur du tourisme après (?) la crise du Covid-19 », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 17 | 2020, mis en ligne le 01 juin 2020, consulté le 05 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/2643> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tourisme.2643>

---

Ce document a été généré automatiquement le 5 novembre 2021.



*Mondes du tourisme* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Dix ans de *Mondes du tourisme* : éthique, droit à la mobilité et futur du tourisme après (?) la crise du Covid-19

*Tenth anniversary of Mondes du tourisme: ethics, right to mobility and future of tourism after (?) the Covid-19 crisis*

**Mathis Stock**

---

- 1 Depuis le début de l'année 2020, les sociétés humaines font face à une crise d'origine sanitaire, mais qui est, de fait, politique. Au-delà des questions de santé publique, la pandémie de SRAS-CoV-2 a notamment des répercussions sur le régime de géographicités des sociétés : un enfermement et une immobilisation des humains, appelé « confinement » ; un arrêt de la mobilité géographique, dénommé « restrictions à la circulation » et « fermeture des frontières » ; l'établissement normalisé des communications à distance grâce à l'assistance numérique, dites « distancielles », « télétravail », « apéro Skype », etc. Ainsi, cette crise touche particulièrement la mobilité et les pratiques touristiques. Leur interdiction – notamment entre mars et juin 2020 – et leur régulation depuis ont affecté des collectivités dont l'activité économique repose sur de tels déplacements. Des villes qui étaient confrontées aux controverses autour du « surtourisme » se posent désormais la question de la survie de l'activité économique de l'hôtellerie, des offices de tourisme, des guides touristiques, des activités culturelles, etc. En effet, les villes auparavant « pleines », dont l'économie et l'urbanité reposent sur de multiples mobilités – allant du loisir au tourisme, en passant par les mobilités quotidiennes, les soins médicaux, les congrès, les affaires, les festivals, les événements, etc. –, se (re)trouvent « vides ». Cela vaut également pour d'autres types de lieux géographiques très dépendants de l'activité touristique.
- 2 On peut voir cette situation comme un laboratoire, une situation d'expérimentation sociale qui inverse la situation normale – une *hétérotopie* au sens strict du terme ! –, soit des modes d'habiter informés par la mobilité (des pratiques quotidiennes, le travail, les

achats, le loisir), des lieux dont l'économie repose sur les mobilités (tourisme), des entreprises qui vivent de la mobilité (transports, hôtellerie). Elle nous fait comprendre ce que les spécialistes en mobilité savent depuis longtemps : la mobilité est essentielle au fonctionnement des sociétés humaines contemporaines et à leur définition. Quelle que soit la pratique sociale (famille, travail, loisir, formation, achalandage, sexualité, etc.), des déplacements aux distances plus ou moins longues sont impliqués, que ce soit dans le quotidien ou le hors-quotidien. La dialectique mobilité/immobilité rythme le fonctionnement des sociétés humaines. La vie sociale est mobile ou n'est pas. La formule « habiter, c'est être mobile » capte, avec un brin de provocation, cet état de fait. Ainsi, la crise actuelle est notamment une crise de mobilité, dans laquelle les systèmes de mobilité traditionnels (circulation internationale, voire intra-nationale, aviation, déplacements touristiques, transports domicile-travail, etc.) sont rompus. Cela affecte les classes et milieux sociaux de façon inégale : les capacités mobilitaires des individus étant inégales, l'accès inégal aux ressources risque d'accroître les disparités sociales.

- 3 Dans quelle mesure la recherche scientifique peut-elle contribuer à la compréhension et à la résolution de ces problèmes, à leur saisie pertinente et à leur mise en réflexivité ?
- 4 En premier lieu, la réflexion sur les crises nécessiterait une prise en charge frontale : comment les crises récurrentes affectent-elles le tourisme ? Dans quelle mesure le tourisme est-il vu comme un élément de solution face aux crises ? Comment les lieux touristiques résistent-ils (ou pas) aux crises à court, moyen et long terme ? Une deuxième série de questions pourraient concerner l'économie du tourisme. Si la question de l'économie du tourisme touche toutes les villes, elle concerne surtout les destinations touristiques marquée par une dépendance due à la mono-activité. La résilience des systèmes territoriaux passerait-elle par une diversification ? Cependant, il convient d'élargir le questionnement au-delà du touristique *stricto sensu* pour appréhender l'ensemble des mobilités. En effet, l'exemple des grandes villes montre que le tourisme fait partie de ce que l'on appelle les « économies présentielle », c'est-à-dire des systèmes économiques dans lesquels les flux financiers sont dérivés des consommations effectuées par des habitants mobiles, quels qu'ils soient. Ces consommateurs mobiles, ces habitants temporaires des métropoles sont caractérisés par la dissociation entre leur lieu de résidence et leur lieu de consommation, reliés par des mobilités. L'arrêt brutal des mobilités domicile-travail suite à l'émergence du télétravail, couplé à l'arrêt des mobilités de loisir sous toutes leurs formes et à celui des voyages professionnels, fait s'effondrer des économies préSENTIELLES. Le problème est donc plus large que celui des économies touristiques *stricto sensu*.
- 5 Enfin, la crise sanitaire actuelle pose aussi la question de l'éthique et du juridique de la mobilité et du régime de mobilité actuel. Le tourisme est vu, dans le contexte sanitaire actuel, comme une mobilité à éviter, non essentielle, superflue, voire dangereuse, par rapport à d'autres formes de mobilités, notamment professionnelles, qui restent privilégiées. À travers les restrictions concernant le tourisme, la question du droit à la mobilité est posée : la « libre circulation » a été érigée comme un principe de l'Union européenne, calquée sur le droit d'« aller et venir librement » pour un citoyen à l'intérieur des limites de l'État et renforcée par les droits humains de l'ONU (1948) sur le droit de revenir dans son État d'appartenance. Or, ces droits sont très inégalement répartis : la mise en place d'un régime de mobilité très finement organisé différencie les

mobilités souhaitables, légales, criminalisées, incitées, etc. La crise ne fait-elle qu'accentuer les gains et les pertes d'autonomie des individus en termes de mobilité ? On pourrait également se poser la question de savoir si l'arrêt brutal d'un grand nombre d'activités humaines et la mesure policière de la restriction de la circulation et du confinement sont des mesures pertinentes, proportionnelles au regard des droits humains et des droits citoyens.

- 6 Dans ces conditions exceptionnelles, la revue *Mondes du tourisme* fête ses dix ans... Sous la houlette de Philippe Violier, elle réalisait la gageure de faire fusionner deux projets : l'un porté par des chercheurs issus de plusieurs disciplines des sciences sociales, l'autre par les anciens de l'équipe MIT. Les premiers membres du comité de rédaction de 2010, qui ont porté la revue sur les fonts baptismaux, étaient Philippe Bourdeau, Christophe Clivaz, Saskia Cousin, Ghislain Dubois, Philippe Duhamel, Isabelle Frochot, Anne Gombault, Emmanuelle Marcelpoil, Sylvain Pattieu, David Picard, Michel Raspaud, Bertrand Réau, Isabelle Sacareau, Noel B. Salazar, Bernardin Solonandrasana, Mathis Stock, Laurent Tissot, Philippe Viallon, Philippe Violier et Vincent Vlès. Depuis, la revue s'est installée dans le champ des revues francophones sur le tourisme par son exigence et la qualité de ses articles scientifiques et programmatiques. Le tourisme y est vu comme une entrée pour comprendre les changements sociétaux, ce que nous résumons par la formule « penser par et avec le tourisme ». De ce fait, la revue vise la compréhension des changements des sociétés humaines *par* le tourisme. Elle s'adresse aussi à des chercheurs dont le tourisme n'est pas nécessairement le sujet central, mais qui le rencontrent dans leur travail sur les différentes formations sociales. La revue ne peut être que pluri-, inter- et transdisciplinaire, convoquant l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales. Pour ce faire, nous publions des articles « théorico-empiriques », dans lesquels les enquêtes sont étayées par un cadre théorique. En tant que pratique sociale, le tourisme est articulé à de multiples mobilités, d'où la nécessité de les prendre en compte dans l'analyse. « *La question des modes de vie mobiles, de la multilocalité ou polytopie de la vie humaine permet d'appréhender le tourisme comme étant articulé, et non séparé, d'autres modes d'être mobiles ou immobiles* », écrivions-nous dans l'éditorial précédent. Enfin, la revue développe une vision critique du tourisme, mais aussi une critique de la critique du tourisme : le tourisme charrie des valeurs clivantes, qu'il est important d'étudier.
- 7 Cet anniversaire coïncide avec le départ à la retraite de Claudine Chaspoul, directrice de la publication depuis les débuts de la revue. Nous la remercions chaleureusement de nous avoir fabriqué ce numéro anniversaire et, au-delà, d'avoir sans relâche œuvré pour que, à côté de la revue *Espaces tourisme et loisirs* qu'elle dirigeait depuis 1990 et qui s'adresse davantage aux professionnel·le·s du tourisme, existe une revue scientifique à l'adresse des chercheuses et chercheurs. Nous lui adressons nos plus chaleureux remerciements et formulons nos meilleurs vœux pour une retraite méritée. Son travail essentiel de secrétariat sera poursuivi par Thérèse Racco-Rouleau (mondes@mondesdutourisme.fr). Nous lui souhaitons une belle arrivée.
- 8 Vive *Mondes du tourisme* ! Pour au moins les dix prochaines années...

---

AUTEUR

**MATHIS STOCK**

Rédacteur en chef